



N° 052

Le 15 mars 1990

EXÉCUTION D'UN JOURNALISTE EN IRAQ

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait part aujourd'hui de son indignation devant l'exécution de M. Farzad Bazoft, le journaliste de Grande-Bretagne trouvé coupable d'espionnage par un tribunal révolutionnaire iraquien. Le Canada se joint à la communauté mondiale pour condamner cet acte de barbarie et entretient lui aussi de très sérieux doutes sur le déroulement du procès de M. Bazoft.

M. Clark s'est dit alarmé par la fréquence des rapports faisant état de violations des droits de la personne en Iraq, ajoutant que, par son geste, ce pays montre qu'il ne respecte pas encore les principes de comportement reconnus par l'ensemble des nations. Le Canada a exprimé à plusieurs occasions son inquiétude devant l'attitude des Iraquiens à l'égard des droits de la personne, soit de manière bilatérale, soit au sein d'organismes des Nations Unies.